

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

à Vénissieux, le 22 novembre 2025

Avant son ouverture officielle : émargements, vote au CA en version papier en complément du vote en ligne, récupération tickets des repas et nuitées, collecte des Bouchons de l'Espoir organisée par Bernard Dufeil, un adhérent venu de la région parisienne. 181 adhérents (172 présents et 9 représentés) ont constitué cette 37^{ème} Assemblée Générale.

Cette AG a débuté à 14h 15 par une courte vidéo et des extraits radiophoniques enregistrés par Marie-Jeanne Delepaul, une jeune adhérente. Soulignons la bonne représentation des antennes et des Accompagnateurs En Montagne (AEM) ainsi que la présence et l'intervention de 2 adjointes à la municipalité qui ont représenté Mme Picard, maire de Vénissieux.

Un **chaleureux hommage** a été rendu à Rachel Beneito (Passagère Joëlette du Grand Est depuis 2001) ainsi qu'**une pensée pour la famille** d'Emmanuel Villard et d'Emmanuelle Rouillon (Accompagnateurs Actifs), qui nous ont quittés cette année.

RAPPORT MORAL : présenté par Dominique Quetier (présidente)

Comme chaque année, le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois, en janvier, avril et octobre. Cette année 2025, aura été particulièrement chargée par le suivi et la réalisation de plusieurs dossiers et projets.

Tout d'abord, sur le plan de la **communication**, les antennes disposent désormais de kakémonos et d'oriflammes avec le nouveau logo, pour permettre une bonne visibilité de HCE lors d'événements sportifs. Souhaitons la **bienvenue à 2 nouvelles antennes** qui se sont créées en début d'année, il s'agit de HCE Touraine et HCE d'Azur.

Dans le Trait d'Union de Septembre, un article a présenté les motivations du CA qui l'ont poussé à modifier le **tarif des adhésions** (suppression du tarif solidaire mais création d'un tarif pour les jeunes) ainsi que le **tarif des inscriptions aux séjours** (mise en place de tarifs solidaires pour les Passagers Joëlette et les Handicapés Marcheurs). Cette nouvelle tarification sera proposée dès la saison 2026 avec une grande nouveauté, à savoir la possibilité de **s'inscrire et de régler en ligne une fois le séjour validé**. Attendue par les adhérents, elle a demandé une mobilisation importante des personnes chargées des inscriptions. Une présentation détaillée a été faite lors de l'AG.

Autre nouveauté : le **vote en ligne des membres du Conseil d'Administration** utilisée par 47% des adhérents, (contre 25% en 2024, soit une nette progression du nombre de votants). Comme indiqué dans le TU et la convocation à l'AG, il était possible de voter sur place jusqu'à 14h avec des bulletins fournis. Le dépouillement s'est déroulé aussitôt et le résultat des votes donné en fin d'assemblée.

Et enfin, le CA a décidé de consulter ses adhérents en leur proposant **une enquête sur l'organisation des séjours à l'étranger**. Elle fut présentée en détails et sera lancée dans les semaines à venir. Le résultat passera par le biais de notre journal interne et il en sera tenu compte pour envisager l'avenir de nos séjours hors frontières pour lequel il a été convenu de faire une pause en 2026.

Avant de présenter le rapport d'activités de la saison écoulée, sachez que l'équipe d'encadrement a accueilli **2 nouveaux AEM** : Caroline Saunier et Romain Thiemann, en tant que co-encadrant. Il en sera de même en 2026 avec l'arrivée de Thomas Parisse. Ces expériences visent à évaluer leurs compétences avant une future intégration.

Cette année aura été marquée par des difficultés à remplir les **séjours de début de saison** déséquilibrés avec parfois de nombreux accompagnateurs débutants. Par ailleurs, le nombre de Passagères Joëlette a souvent dépassé celui des Passagers créant ainsi un déséquilibre. Un projet innovant a été mis en place en 2025 et va se poursuivre en 2026 avec la **Diagonale des Alpes**, soit 13 séjours en itinérance. Un autre projet va être proposé avec 2 séjours en 2026, sur les **chemins de Compostelle** en début et fin du tronçon « Genève - le Puy en Velay ». Notre **nouvel âne** Mika, a validé son apprentissage en participant à 2 séjours dans le Vercors. Il a montré son bon caractère et ses capacités physiques. Souhaitons-lui longue vie à HCE ! Quant au **matériel utilisé et nécessaire** sur les séjours, il s'est montré performant car bien entretenu, à savoir les joëlettes, tout le matériel nécessaire à la logistique ainsi que les véhicules dont un fut aménagé pour transporter notre animal de bât en sécurité et avec plus de confort.

Ces multiples missions permettent le déroulement de nos séjours dans de bonnes conditions, grâce au **professionnalisme de notre équipe d'encadrement** et à l'**engagement de nombreux bénévoles** qui ont été mis en avant lors de cette Assemblée Générale.

RAPPORT D'ACTIVITÉS : présenté par Dominique Quetier

Effectifs : Le nombre d'adhérents s'élève à 773 cette année contre 706 en 2024. A ce chiffre, s'ajoutent 140 sympathisants et donateurs qui reçoivent les informations sur l'actualité de HCE au même titre que les adhérents. 45% des adhérents sont issus de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes. Autre chiffre constant depuis plusieurs années : près de 70 % des adhérents participant à un séjour, sont rattachés à une antenne locale. En stabilité également, le nombre de licenciés à la Fédération Française de la Randonnée.

Déroulement de la saison : Il a été proposé et organisé 21 séjours, soit 23 semaines de randonnée avec une moyenne de 4 PJ, 1 Handicapé Marcheur et 13 AA par séjour. L'encadrement des séjours a été assuré par 12 AEM. L'intendance a été tenue par 27 bénévoles (10 nouveaux dont 7 en binôme). Quant au covoiturage, il a été géré par 20 personnes (dont 6 nouvelles).

La saison a démarré avec 2 séjours de printemps et a enchaîné avec 7 séjours en itinérance constituant la 1^{ère} édition de la Diagonale des Alpes, 2 séjours proposés en étoile à partir d'un camping (Vallée du Réallon et Cerdagne Pyrénéenne) et les autres séjours (Pyrénées Ariégeoises, Mont Lozère, Cantal-Puy Mary, Astro Verdon, Val Maïra, Haute Ubaye, Balcons du Mont Blanc, Centre Corsica, Cap Corse).ont tous été appréciés tant par la qualité de l'encadrement, des parcours, de l'environnement, des lieux de pique-nique et de bivouac. Et en fin de saison, le **séjour au Kirghizistan** a été couronné de succès avec un parcours riche et varié et un groupe qui s'est mobilisé pour alimenter une cagnotte créée à cet effet.

Inscriptions aux séjours : Comme les années passées, plus de 90% des Passagers Joëlette (PJ) ont été inscrits (dont 10 nouveaux PJ et 2 HM) avant la fin décembre. Le nombre de désistements se stabilise (19 AA) mais complique l'organisation de dernière minute. Au niveau de la moyenne d'âge des AA, les moins de 50 ans représentent 60% des participants. A noter que parmi les 65 nouveaux AA venant à 60% par le bouche à oreille, 95% ont exprimé leur l'intention de revenir. Notre effectif se fidélise et se rajeunit, preuve du dynamisme de l'association.

Bilan des groupes locaux : Les antennes ont été amenées à présenter un temps fort de leur choix : participation à un évènement d'envergure locale, organisation de mini-séjours avec des classes d'un lycée, présentation d'animations visant à recruter de nouveaux accompagnateurs. La parole a été donnée aux 2 antennes nouvelles (Touraine et Azur) pour qu'elles se présentent.

Rapport d'activités 2024-2025 approuvé à l'unanimité

BILAN FINANCIER 2025 : présenté par Jean-Pierre Ardaillon, trésorier

Sur un global de 278 169€, le compte de résultat de l'exercice 2024-2025 montre un excédent de 48 065,47€ ramené à 26 696€ en tenant compte d'un apport exceptionnel de 23 049€. Notre objectif a été atteint, à savoir d'équilibrer nos charges de fonctionnement (10% du budget global) en majorité (80%) par les adhésions. La grande partie de nos charges concernant les séjours (90%) est couverte à 45% par les inscriptions aux séjours, à 40% par la générosité des donateurs (45 521€), du mécénat (35 618€), de subventions (5 527€). 15% de nos produits (35 269€) sont liés à des opérations de vente et surtout à des actions solidaires menées par les antennes. Outre nos partenaires locaux (Gones Raiders), de nouveaux partenaires ont soutenu notre fonctionnement et permis nos investissements : la Fondation Caisse d'Epargne du Rhône, la Région Auvergne Rhône Alpes, la BGL BNP Paribas, Accenture Informatique, l'association Entraide et Solidarité de Samoëns, le Lyons Club de Beauvais Cathédrale, Simond (sous forme de bons d'achat), la Fondation RAMPP. A noter, une situation financière saine mais elle continue de dépendre de la générosité de donateurs, d'actions solidaires ainsi qu'à des ressources exceptionnelles (23 049€).

En marge de cette présentation faite sous forme de « camemberts » et de diagrammes, a été présentée la mise en place d'une **adhésion pour les jeunes de moins de 26 ans** (30€) et d'un **tarif solidaire pour les inscriptions aux séjours** des Passagers Joëlette (350€ au lieu de 400€) et des Handicapés Marcheurs (175€ au lieu de 200€).

Bilan financier 2024-2025 approuvé à l'unanimité

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 :

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2026 s'élève à 195 600 €. Il tient compte des frais de fonctionnement général (33 600€) et des frais de l'activité phare de HCE (162 000€) avec ses 20 séjours programmés.

PROGRAMME DES SÉJOURS 2026 :

L'équipe d'encadrement 2026 sera constituée de 12 AEM en binôme.

La saison a fait l'objet d'une présentation individualisée de chaque séjour selon les mêmes critères : nature du parcours, dénivelés, intérêt du parcours, type d'hébergement... Le programme 2026 comprend 21 séjours en France, de fin avril à début septembre et une nouveauté avec un séjour en étoile dans les Baronnies pendant les vacances de la Toussaint, 6 séjours en itinérance constituant la 2^{ème} édition de la Diagonale des Alpes, 14 autres séjours dont 2 sur les chemins de Compostelle dans le Haut-Rhône et dans le Velay, 2 séjours en Corse en juin (Cap Corse et Corse du Sud). Les autres séjours : Mont Caroux, Cirque de Navacelles, Champsaur, Massif des Monges, Lacs du Queyras, Queyras Tête de la Cula, Massif des Aravis, Haut Verdon, Mont Lozère, Au fil du Tarn avec la particularité de se dérouler sur 11 jours. **Attention :** les inscriptions, seront étudiées à partir du 1er décembre 2025 pour les Passagers Joëlette et Handicapés Marcheurs et à compter du 1er février 2026 pour les Accompagnateurs Actifs.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Sur les 4 membres du tiers sortant, 2 se représentent (Laurence Avanturier et Caroline Saunier). Elodie Terrier ne se représente pas et Denis Flaven a présenté sa démission. 2 postes sont donc à pourvoir et 2 candidatures ont été adressées dans les délais.

Le résultat du vote a confirmé le renouvellement de mandat de 2 candidats du tiers sortant et l'élection de 2 nouveaux membres (Eric Mangeat, Pascal Payan) par la majorité des votes (416 exprimés dont 366 par le vote en ligne, soit 54% de participation contre 31% les années passées). Le Conseil d'Administration 2025-2026 est composé de 12 membres : Laurence Avanturier, Jean-Pierre Ardaillon, Patrick Bonnot, Laurence Brenot, Christian de Rosso, Marc Joly, Aurélien Lebrun, Éric Mangeat, Pascal Payan, Dominique Quetier, Caroline Saunier et Valérie Vialle.

PROGRAMME D'ANIMATION :

Le montage « retour du Kirghizistan 2025 » réalisé par par Brieuc Lecomte (ayant participé au séjour), a fait voyager l'assemblée. La soirée s'est poursuivie par des échanges entre participants tandis que « la boutique HCE » présentait des tee-shirts, confitures, écussons, cartes postales, tableaux et divers objets fait main. Les antennes ont amené l'apéritif ainsi que le fromage et le dessert. Le service du repas aux 220 convives a été assuré par des membres de HCE. L'assistance a apprécié l'ambiance assurée par le groupe local « C'Pas Grav' ». 84 personnes ont été hébergées au CISL de Lyon situé tout proche. Le lendemain fut consacré à la projection d'un montage réalisé dans le cadre d'un périple en drâisienne de Lyon à Paris par Armand Thoinet qui a pu répondre à de nombreuses questions pertinentes. Un dernier repas pris sur place, a permis à environ 110 participants, de continuer d'échanger. L'antenne HCE du Rhône a assuré la préparation de la salle Joliot Curie (organisation matérielle, décoration, logistique du repas...) et le rangement par les adhérents encore présents.

La date du **21 novembre 2026** (à nouveau le 4^{ème} samedi du mois) a été retenue pour la prochaine Assemblée Générale, sous réserve de disponibilité de la salle Joliot Curie de Vénissieux.

Approuvé par la présidente,
Dominique Quetier



la secrétaire, Valérie Vialle

